

qu'il y a dix-huit mois j'ai soulevé avec lui au sein du comité de la défense la question des milliers de dollars qu'il faut dépenser pour doter les hommes d'une formation nouvelle. Pourquoi ne donne-t-il pas une gratification à ceux qui s'enrôlent de nouveau? Je lui en ai parlé. Mais que nous dit le ministre dans sa déclaration? Que ces questions sont à l'étude. Cela comprend les traitements et tout le reste. Tout cela est à l'étude.

**L'hon. M. Churchill:** Ils ont un groupe d'étude permanent.

**M. Winch:** Il ne suffit pas de tout mettre à l'étude. C'est hier soir que le ministre aurait dû reconnaître que les membres du personnel de nos forces armées sont des professionnels, lorsqu'il a annoncé ce qu'il allait faire pour maintenir leur moral. Sa politique devrait être de les considérer comme des professionnels et de les garder dans le service. Mais non, ce n'est pas ce qui se passe. Comme d'habitude, on nous a servi les platitudes coutumières d'après lesquelles tout est à l'étude et fait l'objet de consultations. Nous avons eu de ces formules à deux fins qui semblent contradictoires, telles que nucléaire et non nucléaire, négociant et ne négociant pas notre retrait, parce que nous sommes fiers d'annoncer que nous aurons terminé notre double rôle nucléaire en Europe à la fin de l'année en cours. Il n'y a eu aucune réponse au sujet du coût des armes désuètes. Aucune explication n'a été fournie quant aux 3.5 millions de dollars que nous dépensons annuellement pour maintenir les dépôts d'ogives nucléaires pour nos Bomarcs, nos Voodoos, et nos fusées pour les missiles *Honest John* de notre brigade en Europe.

Je suis sensible au fait qu'on ne m'a pas rappelé à l'ordre. Je sais que d'autres veulent prendre la parole, mais je voulais donner un exposé général et faire quelques observations générales sur la politique de défense. Je voudrais ajouter que je regrette beaucoup la façon dont le ministre a terminé son discours hier soir. Dans sa conclusion, il a parlé du comité de la défense. Nous lui savons gré de ses bonnes paroles, mais je crains d'être méfiant et je pense que mes soupçons sont fondés.

**M. le président suppléant:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est terminé, à moins qu'il n'obtienne le consentement unanime de la Chambre pour continuer.

**Des voix:** Continuez.

**M. le président suppléant:** Le comité consent-il à l'unanimité à ce que l'honorable député continue son discours?

**Des voix:** D'accord.

**M. Winch:** Je sais gré au comité de son obligeance; je ne prendrai que quelques minutes. J'ai dit que je craignais bien d'être méfiant et que je pensais que mes soupçons étaient fondés. Le comité de la défense de la Chambre des communes siégera maintenant comme comité permanent. Je pense que le ministre faisait de la broue quand il a dit que, lorsque le comité se réunirait pour la troisième fois, nous nous contenterions de généralités, d'explications vagues, et quoi encore. Je fais partie du comité depuis son institution; auparavant j'étais membre du comité spécial institué il y a quelques années pour examiner les comptes publics du ministère. Monsieur le président, par votre entremise, je dirai au ministre que le comité de la défense est un comité dont les membres représentent tous les partis. Je sais, pour y avoir siégé, qu'il est prêt à être apolitique. Je peux le dire avec fierté, ce comité a pour principe de ne pas faire de politique. Monsieur le président, si le ministre croit vraiment ce qu'il a dit au sujet du comité, il lui faudra modifier sa stratégie, sa philosophie et son attitude.

Je ne pense pas avoir manqué plus de deux ou trois séances de ce comité en deux ans. Le ministre ne demande pas l'avis des membres du comité. Il ne nous consulte pas pour résoudre ses problèmes, ou nous demander conseil. Neuf fois sur dix durant les séances du comité, le ministre nous met devant un fait accompli, nous dit ce qui se fait; on ne nous demande pas notre avis sur ce qu'il y aurait lieu de faire.

• (1.20 p.m.)

De l'aveu général, la responsabilité incombe en dernier ressort au ministre et au gouvernement. Mais qu'il fasse preuve d'un peu plus d'honnêteté envers le comité. Qu'il soit un peu plus honnête lorsqu'il s'entretient avec les membres du comité. Qu'il ne le mette pas en face de faits accomplis. Qu'il se confie au comité et qu'il obtienne le point de vue de tous les députés qui en font partie et qui s'intéressent à la défense nationale, à la politique de défense, à ce que nous fassions le meilleur apport possible à la paix dans le monde et le meilleur placement possible avec chaque dollar que nous votons au ministère. Je demande au ministre de réfléchir sincèrement et consciencieusement sur ce point. Je sais qu'en parlant ainsi, je me fais l'interprète de tous les membres du comité. S'il traite bien les membres, ils le traiteront bien lui aussi.